

# **CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN**

Séance des 15 et 16 décembre 2008



Intervention de Guy-Dominique KENNEL  
Président du Conseil Général

Mes chers Collègues,

Depuis notre débat d'orientations budgétaires d'octobre dernier, les contraintes qui pèsent sur notre environnement économique ne se sont malheureusement pas relâchées et la baisse massive des investissements, notamment dans le secteur immobilier, les faillites d'entreprises, les périodes de chômage technique, la baisse compréhensible de la confiance des ménages sont autant de facteurs qui nous appellent à demeurer vigilant pour les prochains mois.

Le budget primitif qui vous est présenté aujourd'hui est nécessairement marqué par ce contexte difficile mais il reflète également notre volonté d'apporter des réponses dynamiques aux problèmes auxquels nos concitoyens, nos entreprises et nos collectivités sont confrontés.

Car, le Conseil Général, au service de tous les Bas-rhinois, est sans conteste la collectivité de toutes les solidarités.

De par nos compétences, nous avons en effet en charge la prise en compte des plus fragiles et des plus démunis de nos concitoyens.

Mais notre proximité et notre connaissance des problèmes locaux font également de notre Institution, le garant de la solidarité entre nos territoires et entre nos collectivités locales.

Et enfin, dans cette période où l'économie vacille, nous nous devons d'être solidaires avec les opérateurs économiques afin de leur donner des moyens pour poursuivre leur activité et pour maintenir l'emploi.

Lors des orientations budgétaires, je parlais d'un projet de budget « vérité » et aujourd'hui j'ajouterai donc que ce sera un budget « solidaire ».

En effet, en cette période de morosité que viennent à peine égayer les lumières et l'esprit de Noël, il nous a paru indispensable de nous poser une question avant de construire le projet de budget de notre collectivité : qu'attendent les Bas-rhinois du Conseil Général en 2009 ?

**Notre réponse tient en cinq grands points qui sous-tendront notre action tout au long de l'année 2009 et qui nous permettront de répondre avec efficacité aux attentes des Bas-rhinois.**

- ✓ **L'exemplarité du Conseil Général et l'union des acteurs publics**
- ✓ **Un soutien fort à l'économie**
- ✓ **Une solidarité accrue avec les plus fragiles et les plus démunis**
- ✓ **Des services publics renforcés pour faciliter et rendre moins chère la vie quotidienne des Bas-rhinois**
- ✓ **Des coopérations renforcées avec nos partenaires publics dans un souci de plus grande proximité**

**La première des réponses sera l'exemplarité de notre collectivité et l'union des acteurs publics.**

Trop souvent, nos concitoyens peuvent en effet faire le reproche aux pouvoirs publics de ne pas donner l'exemple alors que des efforts leur sont parallèlement demandés. C'est pourquoi, pour la première fois, j'ai

cette année demandé à l'ensemble des services du Conseil Général de diminuer notablement nos frais de fonctionnement.

Ce sont donc 2 millions d'euros d'économies qui seront ainsi dégagés sur l'ensemble du fonctionnement en 2009. Il ne s'agit naturellement pas de détériorer le niveau de service que nous devons à nos partenaires mais de faire aussi bien en rationalisant nos moyens, en évaluant nos modes d'actions, en mutualisant certaines tâches, que ce soit au sein de nos services ou avec nos partenaires du Haut-Rhin, ou encore par le biais des économies d'énergie que nous arrivons à dégager par une meilleure gestion de nos bâtiments et par l'adhésion de nos agents à ces mesures éco-environnementales. Il s'agira de faire mieux avec moins !

Parallèlement, alors que le nombre de nos collaborateurs a plus que doublé durant les 10 dernières années, au gré des transferts de compétence, 2009 marquera pour la première fois une pause dans les recrutements. Aucune création nouvelle de poste non compensée n'est en effet prévue. Avec un effectif de plus de 3600 agents, et comme je l'ai déjà dit lors de la dernière convention du personnel, il me semble que nous avons désormais les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre efficace de nos actions. C'est pourquoi, je prône, dès que cela s'avère possible, une mobilité interne du personnel afin de faire face aux éventuels surcharges de travail dans tel ou tel service. Le Conseil Général est un et indivisible et il me semble donc naturel que la solidarité puisse jouer entre les différents pôles de notre administration. C'est d'ailleurs, à mon avis, une source de saine émulation.

Cette exemplarité de notre gestion, je souhaite également qu'elle puisse s'appliquer dans la coopération avec nos autres partenaires publics. Il est en effet indispensable que toutes les collectivités locales travaillent

ensemble et poursuivent les mêmes objectifs. Personne ne comprendrait que cette solidarité ne joue pas ainsi sur notre territoire. Cela ne veut pas dire que chacun renonce à ses priorités, il est simplement question de les mettre en cohérence avec celles de ses partenaires. C'est le sens des contrats de territoire que nous élaborons avec les communes et les intercommunalités et ce sera naturellement le cas dans le cadre du Contrat de Territoire de l'Agglomération de Strasbourg.

C'est pourquoi, si j'ai bien lu, ci et là, ces derniers jours, que Strasbourg et la CUS jouaient un rôle de centralité et qu'elles méritaient donc quelques égards dans le budget départemental, je voudrais réaffirmer très fortement que le Conseil Général est le partenaire de tous les territoires.

Le rôle de Strasbourg pour l'Alsace est primordial, nous en sommes parfaitement conscients et la prise en compte de son statut particulier est d'ailleurs une réalité depuis de nombreuses années. Néanmoins, je ne cautionnerai jamais l'idée d'une hiérarchisation entre les territoires. Cela équivaldrait à entretenir une prétendue rivalité entre l'urbain et le rural, ce qui est absolument hors de propos, dans la mesure où chaque territoire a ses spécificités et ses attentes et qu'il nous appartient, en tant que collectivité responsable, de développer harmonieusement l'ensemble du département.

Le Contrat Triennal « Strasbourg, Capitale Européenne » a d'ailleurs été mis en place pour permettre de faire face au statut particulier de l'agglomération. Nous verrons tout à l'heure que le Conseil Général en est le 3ème financeur et qu'il a maintenu, contrairement à d'autres, son effort avec 35,27 M€ pour le Contrat 2009-2011 contre 37,6 M€ pour le Contrat 2006-2008, alors dans le même temps, la contribution de la Ville et de la CUS baisse de 41% entre ces deux contrats !

Dans le même esprit, les premières négociations avec la CUS et ses 28 communes font apparaître que le Conseil Général consacre plus de 40% de ses aides à l'investissement aux communes pour l'agglomération strasbourgeoise.

Notre soutien est donc bien réel, il est à la hauteur de ce qu'il faut et il mérite d'être souligné.

Cette solidarité avec Strasbourg est naturellement de mise avec nos autres partenaires. C'est pourquoi nous poursuivons notre politique d'accompagnement des territoires, de soutien aux projets locaux et nous continuerons à rapprocher les différents acteurs afin de dégager des synergies et de faciliter la mise en œuvre de nouvelles pratiques de développement local, à l'instar de la rencontre interdépartementale du 20 novembre dernier entre les élus et les agents de développement des communes et des intercommunalités du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Ce temps d'échanges, fructueux et constructif, est l'une des illustrations de la coopération de plus en plus étroite qui nous lie à nos voisins Haut-rhinois. Source d'enrichissement mutuel mais aussi d'économies d'échelle dans la déclinaison de politiques communes, cette association se renforcera encore en 2009 et vous savez tous que la réforme institutionnelle en cours de réflexion au niveau national nous offrira certainement la chance de pouvoir aller beaucoup plus loin sur ce chemin de la coopération.

**Ainsi, l'exemplarité du fonctionnement de notre collectivité et nos partenariats efficaces nous permettent-ils aujourd'hui de dégager des marges de manœuvre financières afin de contribuer au deuxième point fort de ce budget 2009 : le soutien à l'économie par des investissements en hausse.**

Je me plais à répéter qu'il est de notre devoir d'augmenter les investissements afin de soutenir nos entreprises, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, et préserver ainsi l'emploi.

A l'heure où la commande privée, notamment pour le logement, se ralentit fortement, il est indispensable que la commande publique reste plus que jamais dynamique. Ne pas le faire est une aberration envers nos concitoyens à qui nous offrons de meilleurs services et serait un non-sens économique envers nos entreprises.

Grâce aux économies dégagées dans notre fonctionnement et avec le concours de la fiscalité qui subit une hausse modérée, nous allons ainsi injecter 406 millions d'Euros, soit un effort de plus de 5% par rapport à 2008, dans l'économie locale. Les infrastructures routières et les transports, les collèges, le logement et le développement économique seront les axes privilégiés de ces investissements mais les équipements pour les personnes âgées ou handicapées, ceux pour la famille et l'enfance, la protection de l'environnement, la culture et le patrimoine seront eux-aussi au cœur de nos préoccupations en termes d'investissements opérationnels.

Mais, au moment où l'économie mondiale se ralentit et où les plans sociaux ou le chômage technique affectent notre région, il nous a semblé important de mettre l'accent sur le soutien aux entreprises.

Cela passe d'abord par la création et le développement des plateformes départementales d'activités qui permettent d'offrir aux industriels ou aux logisticiens une disponibilité foncière de qualité et d'organiser la solidarité territoriale par la répartition du produit fiscal généré. Près de 10 millions d'Euros seront consacrés à l'aménagement de ces zones à travers tout le département. C'est un véritable pari sur l'avenir et une belle preuve que nous avons confiance dans le développement économique futur de notre territoire.

Toujours pour accompagner les entreprises, nous poursuivrons, notamment à travers le dispositif « Alsabail » que nous partageons avec nos collègues Haut-rhinois, le soutien à l'immobilier d'entreprise. L'année 2008 a permis de soutenir la création de 330 emplois.

Nous nous appuyerons naturellement sur notre opérateur économique départemental, l'ADIRA, pour faciliter l'installation de nouvelles entreprises ou conforter les emplois existants. Je me réjouis à cet égard de l'intérêt croissant de nos partenaires pour cet outil performant qui a permis, durant les 10 premiers mois de 2008, de traiter 300 projets nouveaux de création, de reprise d'activités ou de développement représentant plus de 2000 emplois créés ou maintenus pour plus de 300 millions d'Euros d'investissement.

Enfin, toujours au niveau de l'activité économique, une action qui relève plus du domaine de la promotion mais qui contribue avec efficacité au rayonnement de notre département, nous entreprendrons en 2009 les travaux de réhabilitation de la Maison de l'Alsace, notre plus prestigieux faire-valoir.

**Cette politique volontariste en matière de développement économique ne nous fait naturellement pas oublier que nos principales compétences s'inscrivent dans le champ de la solidarité et de l'aide aux plus fragiles et aux plus démunis.**

Ce volet majeur de notre politique constituera le 3<sup>ème</sup> point fort de notre budget 2009.

La mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active sera le principal changement qui interviendra en matière sociale durant le prochain exercice. Nous n'en mesurons pas encore les conséquences en terme de budget, notamment en raison des incertitudes liées à la situation

économique dégradée, mais nous savons d'ores et déjà qu'il ne remettra pas en cause notre politique innovante et ambitieuse d'insertion professionnelle des allocataires du RMI.

Avec l'équipe du pôle emploi du Conseil Général, nous continuerons d'accompagner toujours plus étroitement nos concitoyens en difficultés afin de favoriser leur retour vers un emploi pérenne. A ce jour, plus de 2 000 placements durables ont été réalisés depuis 2006 et nous poursuivrons naturellement dans cette voie avec un budget global de plus de 92 millions d'Euros consacrés à notre souci de solidarité envers les plus démunis.

S'agissant des personnes les plus fragiles, qu'elles soient âgées ou handicapées, elles ont au cœur de nos missions et 2009 verra tout naturellement la poursuite des efforts engagés.

Le lancement de la concertation avec l'ensemble de nos partenaires pour l'élaboration du prochain plan gérontologique sera effectif dès les premiers jours de janvier et il permettra son adoption avant la fin de l'année 2009, dans une démarche coordonnée avec le schéma départemental pour les personnes handicapées, lui aussi en phase de concertation.

Le bilan qualitatif et quantitatif du plan gérontologique 2004/2008 prouve que les objectifs ambitieux fixés par le département, notamment en termes d'augmentation des places établissements, ont été atteints et 8967 places sont aujourd'hui disponibles

En 2009, selon l'état d'avancement des études, plusieurs opérations devraient être entreprises, notamment à Diemeringen, Brumath, Mutzig, Villé ou Woerth.

La modernisation des services prestataires sera formalisée en 2009 avec l'adoption d'une charte qualité qui intégrera notre volonté de

modernisation et de professionnalisation des services d'aides à domicile dans laquelle nous nous sommes engagés.

Parallèlement, un groupe de travail constitué d'élus et d'experts poursuit la réflexion afin de nourrir notre ambition qui consiste à faire de notre département, un département pilote pour l'utilisation des nouvelles technologies facilitant la gestion de l'autonomie et le maintien à domicile. Au regard de la progression des bénéficiaires de l'APA à domicile (11049 en 2008 contre 10418 en 2007), cette action doit tous nous mobiliser car elle est source de bien être pour nos aînés et elle représente un gisement d'emplois dans le secteur de la recherche, du développement, de la fabrication et de la maintenance de ces nouvelles technologies au service de la santé.

Toujours dans le domaine de l'aide à la personne, 2009 verra le développement de l'offre d'accueil des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance par décision judiciaire, en établissements ou en familles d'accueil mais aussi le renforcement des actions de prévention et de soutien à la parentalité. Ces mesures impacteront le budget enfance et famille de plus de 5% l'amenant à 105 millions d'Euros et renforceront encore la présence prépondérante que tient le Conseil Général auprès des familles Bas-rhinoises.

**Cet engagement aux cotés des Bas-rhinois revêt plusieurs formes et nous cherchons à travers nos différentes actions à faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens par le développement de services publics, proches et économiques. C'est le 4<sup>ème</sup> point fort de ce budget 2009.**

Les transports scolaires et interurbains, dont nous avons la charge, contribuent à cet égard à faciliter grandement la vie de nos concitoyens et nous sommes persuadés que le développement des lignes et leur

mise en cohérence avec les autres modes de transports collectifs ont vocation à les rendre de plus en plus attractifs, limitant ainsi le recours à la voiture.

C'est ainsi que de 44 lignes en 2007 nous allons progressivement vers 61 lignes en 2013, et 2009 verra la mise en œuvre de la seconde phase du schéma directeur des transports permettant ainsi d'atteindre, hors lignes du bassin strasbourgeois, 2,78 millions de km contre 2,08 millions de km en 2007/2008.

Par ailleurs, le budget de 30 millions d'Euros évoluera également sensiblement du fait de la nouvelle délégation de service du bassin de Strasbourg qui se met en place au 1er janvier 2009. Pour cette dernière, le Département fait le choix d'assurer directement les investissements, et en particulier d'acquérir le matériel roulant afin de le mettre à disposition du délégataire (qui rassemble la CTS et un groupement de transporteurs), afin de maîtriser les caractéristiques des véhicules, notamment les normes environnementales et d'accessibilité. L'offre commerciale augmentera fortement à travers le cadencement sur les lignes principales et la création de lignes de rabattement sur les gares, puisque le nombre de lignes passera de 11 à 24 et que le kilométrage annuel passe de 3,2 millions de km aujourd'hui à environ 5,9 millions de km en année pleine de fonctionnement de la DSP à partir de 2014.

2009 verra également s'engager la concertation avec les élus et la population pour la mise en œuvre du Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois qui est un outil, en lien avec le GCO et la VLIO, indispensable mais aussi indissociable pour l'accessibilité de Strasbourg. Toujours dans le domaine des transports en commun, je rappelle à cette occasion que le Département du Bas-Rhin est l'un des rares à avoir maintenu les règles financières applicables à la prise en charge des frais de transport scolaire des familles domiciliées dans le département :

gratuité jusqu'à 16 ans, puis 82,5% pris en charge jusqu'au baccalauréat.

Chaque jour, ce sont plus de 40 000 élèves qui empruntent 320 lignes scolaires et 47 lignes régulières.

Ces élèves et leurs familles bénéficient également des efforts que nous déployons pour mettre à leur disposition des collèges fonctionnels et proches de leur domicile ainsi que des restaurants scolaires privilégiant la qualité et la sécurité alimentaire des repas au prix duquel nous contribuons à hauteur de 50% du coût total, la part résiduelle restant due par les familles.

Cette année encore, des crédits très importants sont consacrés à l'amélioration des conditions d'accueil dans les collèges. 38 millions d'Euros pour une vingtaine d'établissements, dont la mise en chantier du nouveau collège d'Erstein.

Pour tous ces chantiers et à l'image du 90<sup>ème</sup> collège Bas-rhinois, inauguré à Heiligenstein, il y a quelques semaines et qui est exemplaire au niveau du respect de l'environnement, nous faisons un effort tout particulier pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et économiser l'énergie.

C'est ainsi que 2009 verra la mise en œuvre des « Bonus énergie » dans six collèges volontaires avant une généralisation en 2010. Ce dispositif prévoit la signature d'un véritable contrat engageant les collèges et le Département. Le contrat consacrera le principe d'un intéressement du collège aux économies d'eau et d'énergie en contrepartie d'un engagement de l'établissement à assurer un suivi plus rigoureux des consommations et à favoriser la mobilisation des usagers à un objectif de baisse des consommations de fluides.

Ces exigences pour nos collèges sont naturellement valables pour toute nouvelle construction départementale mais aussi pour les logements

privés ou aidés à la construction desquels nous apportons une large contribution.

Le logement fait en effet partie des priorités de notre mandature et nous sommes attachés à ce que les dispositifs dont nous avons la charge permettent au plus grand nombre de nos concitoyens d'être logés dans de bonnes conditions et à un coût raisonnable.

C'est l'enjeu auquel doit répondre le Plan Départemental de l'Habitat en cours de définition. Les premiers éléments issus de la concertation en cours nous obligent à prendre en compte des facteurs importants : 62% des Bas-rhinois sont éligibles à un logement aidé, les besoins de création de logements dans le Bas-Rhin sont de l'ordre de 5 à 6000 logements par an, il est nécessaire de faciliter le parcours résidentiel, notamment chez les jeunes, de favoriser l'accession à la propriété notamment dans la CUS qui ne compte que 37% de propriétaires contre 71% dans le reste du département...

Nous sommes naturellement attentifs à ces préoccupations et nous y répondrons dans le Plan Départemental à venir. Dans l'intervalle, nous assumons pleinement nos engagements, qu'ils soient volontaires ou dans nos compétences.

A travers les aides à la pierre, nous avons contribué à la production de 882 logements aidés hors CUS en 2007 et 915 en 2008, nettement devant nos objectifs. Par ailleurs, nos services ont pu traiter plus de 300 dossiers issus de l'ANAH dans le parc privé.

Enfin, à travers nos opérateurs spécialisés et le GIE Viabitat, nous contribuons à la construction et à la réhabilitation de logements sociaux, y compris dans la CUS où nous serons donc largement partie prenante de la politique initiée par l'exécutif communautaire et de ses ambitieux objectifs.

2009 verra par ailleurs la montée en puissance de l'EPFL qui permettra les acquisitions foncières ou immobilières en vue de la constitution de réserves ou d'opérations d'aménagement local.

Cet outil novateur sera particulièrement utile aux communes et aux intercommunalités dans la définition de leur politique d'aménagement.

**Ce rôle d'appui et de conseil aux collectivités et de souci permanent de proximité avec nos territoires constitue le 5<sup>ème</sup> point fort de notre budget.**

Dans le prolongement de la démarche « Hommes et Territoires », nous poursuivrons en effet le rapprochement de nos services vers nos concitoyens afin de leur apporter des services adaptés, rapides et en phase avec leurs besoins. Les Maisons du Conseil Général qui deviennent de véritables lieux de ressources pour les élus et les bas-rhinois ainsi que la territorialisation des agents répondent à cette logique et contribuent réellement à asseoir l'action du Conseil Général.

Parallèlement, notre soutien aux collectivités ne se démentira pas à l'image des futurs contrats de territoire qui seront négociés en 2009, et notamment celui du Kochersberg - Ackerland – « Les Châteaux » qui vous sera soumis aujourd'hui ou alors le Contrat Triennal et celui de l'agglomération de Strasbourg sur lesquels je viens de m'exprimer.

Car, en dehors des investissements réalisés sous maîtrise d'œuvre directe du Département, il faut garder en tête que tous les projets issus des communes ou des intercommunalités font l'objet d'un accompagnement par le Conseil Général.

Mes chers Collègues,

Voici donc en quelques lignes les grands enjeux de ce budget primitif 2009. Au fil de cette séance, nous aurons l'occasion d'aborder bien d'autres dossiers sur lesquels notre action est souvent primordiale. Qu'il s'agisse de jeunesse, d'université, de sport, de réseau routier, de santé, de patrimoine, de mémoire, de culture ou d'environnement, le Conseil Général répondra toujours présent en 2009, avec une ambition certaine et une vraie vision stratégique du Département que nous voulons pour nos concitoyens d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux de demain.

Mais avant de conclure, je voudrais aborder deux dossiers majeurs pour l'ensemble de notre Région.

Le GCO tout d'abord. Je me réjouis en effet de voir le projet du Grand Contournement Ouest de Strasbourg figurer parmi les priorités du Gouvernement dans le cadre du plan de relance annoncé par le Président de la République.

La réalisation de cet axe autoroutier permettant de relier le Sud et le Nord du département sans passer par Strasbourg est indispensable pour le développement économique de notre département et elle permettra de mettre fin à la constante détérioration des conditions de vie de nos concitoyens strasbourgeois, mais aussi à l'accroissement de la pollution. Depuis plusieurs mois, j'avais interpellé, avec d'autres et notamment dans cette enceinte, le Gouvernement pour que ce projet aboutisse au plus vite et je suis donc satisfait que notre voix ait été entendue et que les travaux puissent débuter dès 2010.

Par ailleurs, et ainsi que le prévoit notre Budget Primitif, j'estime que la commande publique doit aujourd'hui être le moteur de l'activité économique et la mise en œuvre d'un chantier, tel que celui du GCO, est

de nature à réellement stimuler le secteur des travaux publics dans notre région, ce qui est une excellente nouvelle pour l'emploi.

Le TGV Est, ensuite. Il me semble aujourd'hui impérieux, et je rejoins en cela mes collègues de la Ville et de la CUS, d'obtenir du Gouvernement une participation supplémentaire au financement de la deuxième phase. Les collectivités locales, à l'instar du Conseil Général du Bas-Rhin, ne pourront pas faire d'effort supplémentaire que celui qu'elles ont déjà prévu. Notre contribution est déjà très importante et si nous mesurons bien l'enjeu, nous ne pourrions toutefois pas nous exonérer des contraintes qui pèsent, et qui continueront de peser, sur nos budgets pour dégager des sommes supplémentaires. C'est pourquoi, je vous proposerai le vote d'une motion réaffirmant avec force notre position sur ce dossier vital pour notre région et son rayonnement dans toute l'Europe.

Chers Collègues,

Avant de passer à l'examen des différents rapports qui vont vous être soumis, je me permettrai de résumer en quelques mots ce budget 2009 qui est un budget « vérité », un budget « dynamique », un budget « positif », un budget « courageux », un budget « audacieux » un budget « solidaire » envers nos concitoyens, « solidaire » envers nos entreprises, « solidaire » envers nos partenaires publics et un budget équitable pour tous les territoires et tous les Bas-rhinois.

Je vous remercie.